Envoyé en préfecture le 05/07/2023
Reçu en préfecture le 05/07/2023
Publié le
ID : 059-200041960-20230705-CC_2023_142-DE

Commune de Genech

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage n°1/2

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 03/07/2023
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

DOSSIER APPROUVÉ

ARRETE LE : 04/07/2022
APPROUVE LE : 03/07/2023

auddicé urbanisme
auddice.com

Légende

- Elément de patrimoine à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haie à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Cheminements doux à protéger au titre de l'article L151-38 du Code de l'Urbanisme
- Patrimoine éco-paysager protégé au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Espaces boisés classés
- Bâtiment repéré en zone agricole dont le changement de destination est possible
- 1 Emplacements réservés
- Pour information, secteur concerné par le PPRI de la Vallée de la Marque
- Siège d'exploitation agricole

- A : Zone naturelle non équipée et protégée au titre de l'activité agricole
- Ai : Zone naturelle non équipée et protégée au titre de l'activité agricole et soumise à risque d'inondations
- Ar : Zone naturelle non équipée et protégée au titre de l'activité agricole et soumise à risque de ruissellement
- Ap : Secteur de la zone agricole où les constructions devront faire l'objet d'une intégration paysagère renforcée
- Api : Secteur de la zone agricole où les constructions devront faire l'objet d'une intégration paysagère renforcée et soumise à risque d'inondations
- Apr : Secteur de la zone agricole où les constructions devront faire l'objet d'une intégration paysagère renforcée et soumise à risque d'inondations et à risque de ruissellement
- N : Zone de protection et de sauvegarde des espaces naturels remarquables
- Nd : Secteur de la déchetterie
- Ni : Zone de protection et de sauvegarde des espaces naturels remarquables et soumise à risque d'inondations
- Ns : Secteur d'activités sportives, scolaires et socio-éducatives
- UA : Zone urbaine à vocation polyvalente : habitat, activités économiques, équipements publics et ayant un caractère central
- UAi : Zone urbaine à vocation polyvalente : habitat, activités économiques, équipements publics et ayant un caractère central et soumise à risque d'inondations
- UAr : Zone urbaine à vocation polyvalente : habitat, activités économiques, équipements publics et ayant un caractère central et soumise à risque de ruissellement
- UB : Zone urbaine à vocation polyvalente : habitat, activités économiques, équipements publics
- UBi : Zone urbaine à vocation polyvalente : habitat, activités économiques, équipements publics et soumise à risque d'inondations
- UBr : Zone urbaine à vocation polyvalente : habitat, activités économiques, équipements publics et soumise à risque de ruissellement
- UC : Zone urbaine affectée essentiellement à l'habitat à faible densité
- UCi : Zone urbaine affectée essentiellement à l'habitat à faible densité et soumise à risque d'inondations
- UCr : Zone urbaine affectée essentiellement à l'habitat à faible densité et soumise à risque de ruissellement
- UE : Zone urbaine d'activités économiques
- UI : Secteur d'activités industrielles
- Us : Zone urbaine d'activités sportives, scolaires et socio-éducatives
- Usi : Zone urbaine d'activités sportives, scolaires et socio-éducatives et soumis à risque d'inondations
- AU : Zone d'urbanisation future
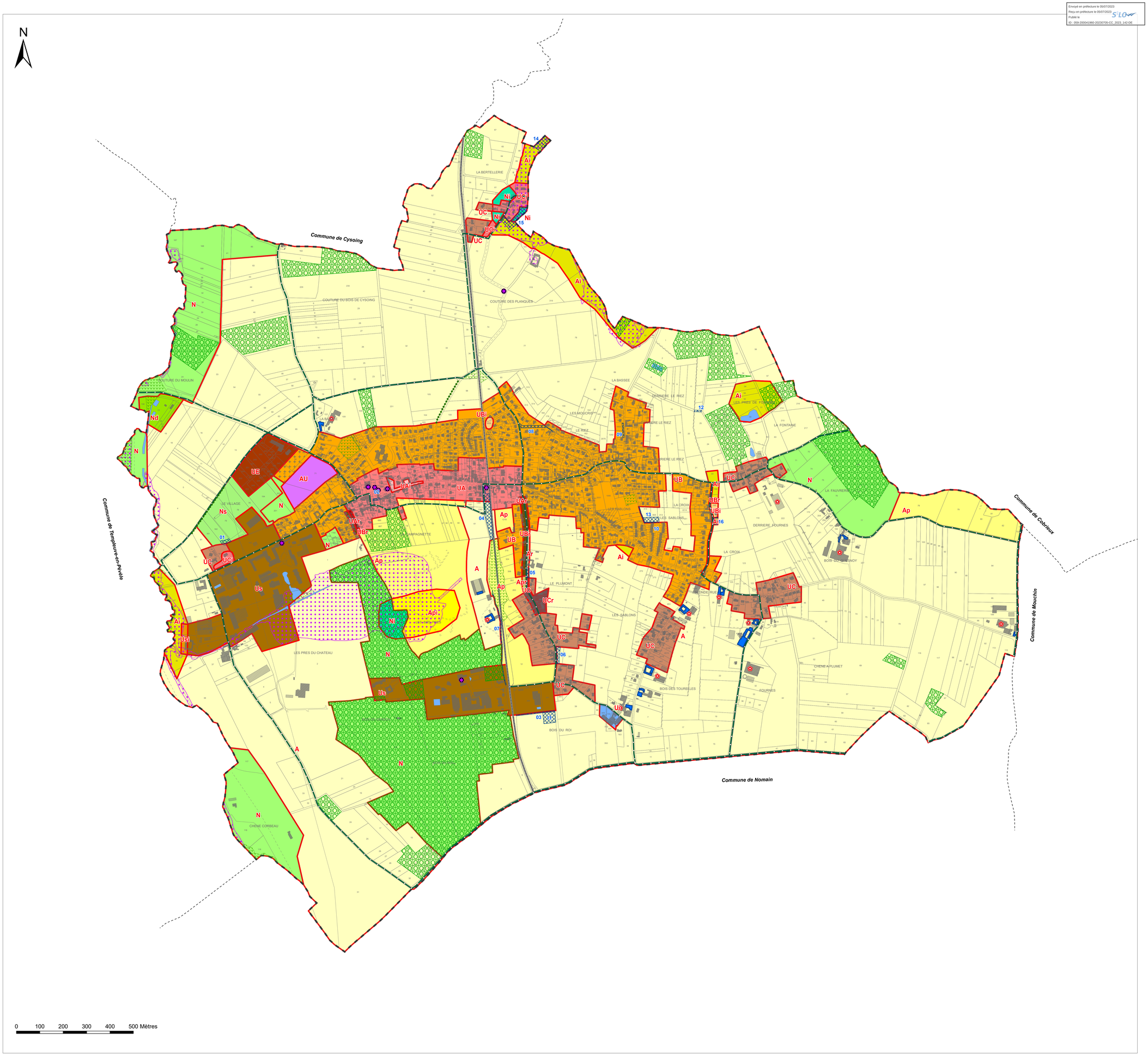
N°	Surface (m²)	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	593 m²	Création d'un accès	Commune
ER n°2	264 m²	Création d'un espace économique et de loisirs	Commune
ER n°3	663 m²	Chemin piétonnier	Commune
ER n°4	4 726 m²	Parking	Commune
ER n°5	430 m²	Création d'un parking	Commune
ER n°6	904 m²	Création d'un parking	Commune
ER n°7	1 617 m²	Continuité d'un cheminement doux	Commune
ER n°8	1 161 m²	Création d'un accès	Commune
ER n°9	375 m²	Création d'un parking	Commune
ER n°10	357 m²	Création d'un cheminement doux	Commune
ER n°11	2 418 m²	Agrandissement du parking	Commune
ER n°12	205 m²	Prolongement chemin de la Rue du Riez	Commune
ER n°13	1 333 m²	Création d'un parking et/ou voirie	Commune
ER n°14	1 963 m²	Création d'un ouvrage hydraulique	Commune
ER n°15	3 252 m²	Création d'un ouvrage hydraulique	Commune
ER n°16	556 m²	Création d'un ouvrage hydraulique	Commune